

LE MESSAGER DU TEMPS DES FÊTES...

DÉCEMBRE 2007

EN CETTE PÉRIODE DES FÊTES...

Un mot du président,

Si j'ai l'occasion, pour la première fois, de vous écrire quelques lignes dans *Le Messager* de notre association locale de l'AQDR, c'est que notre coordonnatrice madame Martine Gagnon a pris l'initiative, à travers toutes ses tâches, de lancer ce lien entre l'association et ses membres.

Je ne peux passer sous silence, et je me permets de souligner, notre reconnaissance pour l'excellent travail accompli par Martine. Depuis dix-huit mois déjà, avec les membres du conseil d'administration, j'ai pu constater comment Martine est impliquée et sert notre association par son dévouement, ses connaissances et son expérience acquise depuis cinq ans dans la défense des droits des aînés..

Avec toute la chaleur qui entoure la fête de Noël, nous lui disons tout notre attachement et la remercions du fond du cœur pour le travail accompli et celui qui reste à faire. Nous lui souhaitons donc pour la période de réjouissances qui arrive, qu'elle soit bonne et reposante.

Durant le temps des fêtes, vous pourrez contacter l'AQDR par téléphone ou courriel, puisque Martine s'offre à prendre les messages et y donner suite rapidement si c'est urgent, en plus d'assister aux réunions prévues à son agenda.

Pour vous qui lisez *Le Messager*, comme le veulent nos us et coutumes qui font partie de la tradition et la culture québécoise, je souhaite à tous et chacun mes meilleurs vœux en cette période des fêtes. Un Noël rempli de repos, de rencontres enrichissantes et de chaleur humaine pour vous et tous les vôtres.

Que l'année 2008, vous livre à chaque jour, en même temps que votre « pain quotidien » du bonheur, de la santé, de la paix et beaucoup d'amour.

A la prochaine,

Alain Lavoie

Président de la Section Lévis-Rive-Sud de l'AQDR



- **SOMMAIRE**
- *Mot du président....*
- *L'union fait la force*
- *Fatigués des formulaires complexes?*
- *Unis contre la maltraitance*
- *Éconologis*
- *Madeleine*
- *Avis de recherche*

L'UNION FAIT LA FORCE...



« Saviez-vous que des personnes travaillant au salaire minimum et des personnes âgées n'ayant que leur pension de la sécurité de la vieillesse ne sont toujours pas admissibles à l'aide juridique? »

La Coalition pour l'accès à l'aide juridique

demande au ministre Jacques P. Dupuis de modifier le règlement sur l'aide juridique, pour que dès le 1er janvier 2008, les seuils d'admissibilité à l'aide juridique permettent à toute personne travaillant au salaire minimum ou ayant un revenu équivalant d'obtenir

des services juridiques gratuits à l'aide juridique.

Votre section locale de l'AQDR appuie cette revendication. Si vous voulez écrire au Ministre, appelez-nous nous vous ferons parvenir un modèle de lettre.

835-9061

FATIGUÉS DES FORMULAIRES COMPLEXES?

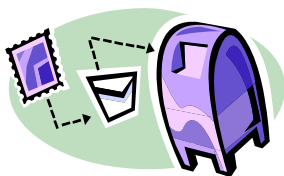
Après quelques mois de travaux et d'analyse, un comité spécial de l'AQDR est venu à la conclusion que le fisc provincial était discriminatoire à l'endroit des aînés.

En effet, pour l'année d'imposition 2004, les contribuables ayant déclaré un revenu de 20 000\$ ont versé en moyenne 1073\$ en impôt alors qu'une forte majorité des aînés, avec le même revenu, s'est vu imposer 1282\$ soit un écart de 1%, écart qui s'élargit à mesure que le revenu s'accroît.

Selon le président de l'AQDR, Monsieur Norbert Rodrigue, le gouvernement doit redresser cette iniquité dans les meilleurs délais, compte tenu de la forte proportion des aînés à faibles revenus.

L'AQDR insiste également pour que la vulnérabilité relative d'un certain nombre d'aînés soit prise en compte pour leur simplifier le formulaire de déclaration d'impôt. Elle propose donc un formulaire allégé.

L'AQDR vous propose d'appuyer cette revendication en remplissant le coupon ci-joint et en le faisant parvenir au bureau national à l'adresse suivante:



AQDR INC.
1931, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3H 1E3

UNIS CONTRE LA MALTRAITANCE....

Des groupes veulent une politique contre la maltraitance envers les aînés

Source : La Presse Canadienne

Montréal,

Des organismes oeuvrant auprès des aînés réclament une politique contre les abus et la maltraitance envers leur clientèle. Ils déplorent l'ampleur et la gravité du problème.

Ces organismes sont l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ) et le Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA).

Le regroupement fait valoir qu'une politique gouvernementale interministérielle pourrait permettre une plus grande harmonisation des diverses actions du gouvernement utiles à l'État comme aux personnes aînées du Québec, et par conséquent à l'ensemble de la société québécoise.

Hélène Wavroch, directrice générale du RQCAA, juge nécessaire un engagement gouvernemental pour remédier à la situation.

Selon son organisme, plus de 150 000 aînés sont victimes d'abus chaque année. De ce nombre, 42 000 seraient exploités financièrement, 40 000 subiraient de la violence psychologique, 25 000 seraient assujettis à la violence physique et 3000 seraient violentés sexuellement.



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic



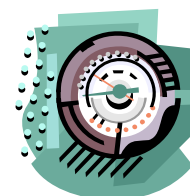
RQCAA



ÉCONOLOGIS : L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE CHEZ SOI

Éconologis est un programme saisonnier d'interventions auprès des **ménages à budget modeste**. Il offre conseils personnalisés et produits liés à l'efficacité énergétique à la maison, peu importe la source d'énergie utilisée. Il comprend deux volets distincts entièrement gratuits.

Économisez de l'énergie grâce à la visite d'un conseiller et d'un technicien en efficacité énergétique. Afin d'éliminer les fuites et les infiltrations d'air, le technicien qui accompagne le conseiller effectuera divers travaux tels que le **calfeutrage de vos fenêtres**, l'installation de **seuils** et de **coupe-froid** pour vos portes ou la pose d'un **clapet** pour votre sècheuse. Il procédera aussi à la pose d'équipements favorisant l'économie d'eau chaude comme l'installation de **pommes de douche à débit réduit** et l'ajout d'**aérateurs aux robinets**, et il ajustera la température de votre **chauffe-eau**. **Si vous défrayez la facture de chauffage de votre logis vous pouvez en bénéficier. Vérifiez si vous êtes admissible: 835-6633 poste 230 (ACEF Rive-Sud)**



AQDR LÉVIS-RIVE-SUD

CASIER POSTAL 61032
LÉVIS (QUÉBEC)
G6V 8X3

Téléphone : 418-835-9061
Télécopie : 418-835-2381
Messagerie : aqdrlevis@bellnet.ca
Site web:
www.aqdr-levis.org



**POUR TOUTE QUESTION RELATIVE
À UN DES SUJETS ABORDÉS DANS
NOS CHRONIQUES N'HÉSITÉZ PAS
À NOUS APPELER:
835-9061**

MADELEINE

Madeleine a 77 ans, elle est veuve depuis peu. Elle a besoin d'un peu d'aide et désire demeurer chez elle. Elle a 4 enfants dont son fils Gilles qui lui offre son aide.

Un DVD d'une durée approximative de 15 minutes nous présente Madeleine et sa situation. Elle a été victime d'abus et s'en est sortie. Vous aimeriez savoir comment? Vous aimeriez aussi savoir quoi faire lorsque vous soupçonnez qu'une personne proche est victime d'abus?

Nous vous proposons de réunir un petit groupe de personnes intéressées (au moins 10), et nous contacter. Nous pourrions aller vous rencontrer, vous présenter « Madeleine » sur DVD et avec vous discuter pendant une période maximale de 45 minutes des moyens pour se sortir d'une situation d'abus.

Nous disposons du matériel nécessaire à la présentation grâce à un soutien financier de la CAFOL*(Corporation d'aide financière aux organismes de Lévis). Comme, déjà, un certain nombre de présentations sont prévues au calendrier pour les prochains mois, nous vous prions de nous contacter à l'avance pour déterminer avec vous le moment qui vous conviendra le mieux.

*

AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes à la recherche de personnes retraitées, hommes ou femmes, disponibles, ayant envie de partager leur temps et leurs connaissances.



Objectif: constituer une équipe volante de bénévoles en soutien aux *comités de milieu de vie* (comités de résidents) en résidence privée avec services pour personnes âgées.

Mandat: Soutenir les membres des comités de milieu de vie implantés ou en voie d'implantation afin d'assurer leur autonomie et leur indépendance. Servir d'agent d'information entre les comités et les intervenants du milieu.

Exigences: Avoir des connaissances de base dans la gestion des rencontres de travail de groupe (ex.: conseil d'administration d'un OSBL); aimer travailler auprès des personnes âgées; être curieux et avoir de l'entregent.

Rémunération: Le sentiment d'avoir été un agent important dans le mieux-être des aînés que vous aurez côtoyés.

*Les œuvres importantes
résultent plus rarement
d'un grand effort que
d'une accumulation de
petits efforts.*

Gustave Le Bon

